

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR IZAWA OSAMU,
AMBASSADEUR DU JAPON AU SENEGAL A L'OCCASION DE LA
CEREMONIE DE SIGNATURE DES ECHANGES DE NOTES RELATIFS AU
PROGRAMME DE SOUTIEN A LA COUVERTURE SANITAIRE
UNIVERSELLE (PHASE 2), AU PROJET DE BOURSES D'ETUDE AU JAPON
POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (JDS) ET A
L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE (KR)**

16 juin 2022

Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de la
Coopération (MEPC),
Monsieur le Représentant du Ministère du Développement
Communautaire, de l'Equité Sociale et Territoriale (MDCEST),
Monsieur le Directeur de la Coopération Technique (DCT),
Monsieur le Directeur du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA),
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,
Mesdames, Messieurs,
Chers invités,

C'est avec un grand plaisir que je prends part à cette cérémonie de signature de trois échanges de notes, présidée par Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC). Il s'agit d'accords qui portent sur des secteurs de premier plan dans la construction de l'Emergence du Sénégal et auxquels le Japon accorde une grande attention.

Le Premier accord que nous avons signé porte sur le Programme de soutien à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) Phase 2. Par cet accord, le Japon accorde un prêt concessionnel de 10 milliards de Yen soit environ 50 milliards de FCFA au Gouvernement du Sénégal pour sa mise en œuvre.

C'est le deuxième prêt du genre après celui de 40 milliards de CFA pour financer la première phase d'Octobre 2017 à Décembre 2021. Cette initiative phare de Son Excellence Monsieur le Président Macky SALL a rencontré le souhait du Japon de contribuer à la construction d'une société résiliente et durable et de la sécurité humaine comme fondement de l'amélioration

continue du Bien-Etre et de la croissance Economique. C'est dans cet esprit que le Japon a lancé en 2019 lors de TICAD7 à Yokohama l' « Initiative pour la Santé et le Bien-Etre en Afrique ». Ce nouveau soutien financier permettra une synergie avec la deuxième phase du Projet de renforcement des capacités du système d'assurance maladie communautaire (Dooleel CMU), et la mission du nouvel Expert de la JICA affecté à la Direction Générale de l'Agence CMU.

Il y a ensuite l'Echange de Notes portant sur l'Assistance Alimentaire du Japon pour un montant de 250 millions de Yens soit environ 1 milliard 250 millions de FCFA. Cet appui régulièrement renouvelé depuis l'année 1998, constitue un des principaux domaines de la coopération entre le Japon et le Sénégal. Il s'agit d'une contribution à la Sécurité Alimentaire qui est, en effet, un pilier de la Sécurité Humaine à laquelle le Japon attache une attention particulière et ce, surtout dans le contexte actuel de tensions sur les marchés internationaux de céréales en raison du conflit ukrainien. Par cet accord, le Gouvernement du Japon met à la disposition du Sénégal près de 1.600 tonnes de riz japonais, contribuant ainsi à la couverture des besoins alimentaires.

Le dernier accord porte sur un Projet de Bourses d'Etude au Japon pour le Développement des Ressources Humaines (JDS) d'un montant de 224 millions de Yen soit environ 1 milliard 120 millions de francs CFA, renouvelable chaque année sur cinq ans. Ce projet vise à donner aux cadres de l'Administration sénégalaise, futurs dirigeants de ce pays, les connaissances théoriques les plus pointues et un savoir-faire japonais qui met l'accent sur l'efficience et l'efficacité. Il s'inscrit parfaitement dans l'axe 2 du Plan Sénégal Emergent et constitue le socle solide d'un réseau des futurs collaborateurs pour développer les industries africaines et le réseau Afrique-Japon. Ces futurs responsables contribuent au développement socio-économique du Sénégal, ce qui favorisera également la possibilité de créer des cadres de relations d'affaires avec les entreprises japonaises.

Excellence, Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Tous ces projets traduisent en actes l'engagement du Japon à soutenir le Sénégal dans sa démarche vers l'émergence en 2035. Il s'agit de consolider les acquis et de maintenir le cap des bonnes performances malgré l'impact de la pandémie.

A cette fin, le Japon lui apporte son soutien pour bâtir une croissance économique durable et équilibrée, pour renforcer les fondements indispensables au développement industriel.

Le Sénégal et le Japon ont construit une solide relation d'amitié et de coopération vieille de plus de 60 ans. Cette coopération dynamique et exemplaire peut être offerte en modèle aux autres partenaires africains. L'année 2022 est à cet égard doublement symbolique : le Sénégal assure la présidence en exercice de l'Union Africaine et le Japon organise la 8^{ème} édition de la TICAD au mois d'août. La participation de Son Excellence le Président Macky Sall y est attendue en sa double qualité de Président du Sénégal et de l'Union Africaine. Ce sera l'occasion de donner une nouvelle impulsion à la relation Japon-Afrique dans tous les domaines, y compris en matière de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde.

Cette collaboration basée sur nos valeurs communes se consolidera, sans doute, en direction de 2025 à 2026 avec la TICAD 9 et l'Expo Universelle de Kansai-Osaka prévues en 2025 et la tenue, à Dakar, des Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2026.

Je vous remercie de votre aimable attention.